



Code de conduite éthique

Les membres, les bénévoles et les fournisseurs de services de l'Institut pour la BIM au Canada (IBC) et de buildingSMART Canada (bSC) se comporteront d'une manière qui est conforme aux principes éthiques énoncés ci-après :

- Faire preuve de neutralité à l'égard de produits dans le cadre de leurs discussions et dans leur façon d'aborder des sujets
- Offrir les meilleurs conseils qui soient dans l'intérêt de l'industrie, conformément aux politiques et aux objectifs de l'IBC/bSC
- Solliciter des positions et opinions avant de discuter de questions délicates n'ayant pas encore été abordées par l'IBC/bSC
- Faire preuve de transparence et faire rapport de leurs discussions et activités au Comité exécutif de l'IBC/bSC
- Ne pas agir avec autorité ni s'engager dans des négociations formelles sans le consentement exprès de l'IBC/bSC
- Ne pas émettre d'opinions personnelles dans le but d'en tirer un avantage personnel
- S'abstenir de proposer ou d'appuyer des activités qui ont pour objet de favoriser ou de promouvoir leurs services
- Ne pas partager ni utiliser de données appartenant à l'IBC/bSC avec d'autres organisations sans obtenir le consentement au préalable
- Traiter toutes les données et tous les renseignements de nature délicate avec la plus grande confidentialité
- Utiliser uniquement la marque de l'IBC ou de bSC si cette utilisation est autorisée par l'IBC ou bSC

Approuvé par le Comité directeur de l'IBC le 12 août 2015